

Communiqué de presse  
30 juillet 2022  
Embargo jusqu'à 08:00h CET

# FINANCIERE DE TUBIZE SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact: Eric Nys, directeur, [eric.nys@financiere-tubize.be](mailto:eric.nys@financiere-tubize.be)

## Rapport financier semestriel 2022

### Information réglementée 30 juillet 2022

Le conseil d'administration de Financière de Tubize a établi le rapport financier semestriel 2022. Ce rapport est disponible sur le site internet [www.financiere-tubize.be](http://www.financiere-tubize.be)

- Bénéfice de la période en application du référentiel comptable belge: € 87,3 millions au 30 juin 2022, par rapport à € 85,0 millions au 30 juin 2021 (en hausse de 2,7%),
- Bénéfice de la période en application du référentiel IFRS: € 144,5 millions au 30 juin 2022, par rapport à € 204,8 millions au 30 juin 2021 (en baisse de 29,4%),
- Dividende perçu d'UCB: € 89,0 millions (€ 1,30 par action, en augmentation de 2,4% par rapport à l'exercice précédent),
- Dividende 2021 payé aux actionnaires de la Financière de Tubize en 2022, de € 33,4 millions (€ 0,75 par action TUB, en augmentation de 10,3% par rapport à l'exercice précédent),
- Augmentation de l'endettement bancaire de € 25 millions, amenant ce dernier de € 20,0 millions au 31 décembre 2021 à € 45,0 millions au 30 juin 2022,
- Acquisition de 1.053.840 titres UCB, pour un montant total de € 94,5 millions, au cours moyen de € 89,64, amenant la participation de 35,16% au 31 décembre 2021 à 35,70% au 30 juin 2022.